

[Texte]

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): Mr. Chairman, I have one technical kind of question, to which the answer was probably given by implication yesterday, but I would like to be sure of it.

The Chairman: Before you continue, Mr. Knowles, is it agreed that we meet this afternoon at 3:30 in the same room?

Mr. Walker: There are a number of other committees.

An hon. Member: I am on another committee.

Mr. Corbin: We are all tied up.

An hon. Member: I am on another committee at 3:30.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): We know that we can do it pretty quickly on Tuesday. The Minister said yesterday that as long as he has it by November 30 he is all right.

Mr. Cafik: Yes, but that means final completion. It has got to go through the House, as you know.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): That will not take long.

Mr. Cafik: And through the Senate. They are often agreeable, I must admit.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): They had better be.

An hon. Member: Eight o'clock?

Mrs. MacInnis (Vancouver Kingsway): Some of us have other committees tonight.

The Chairman: Either we do it this afternoon or we do it next Tuesday.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): I do not think it will take any time on Tuesday.

Mr. Macquarrie: I do not think it will take any at all.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): Or any time back in the House.

Mr. Macquarrie: No.

Mr. Cafik: Why do we not try for 3:30 p.m. if we can get a quorum.

Mr. Knowles (Winnipeg North Centre): But you will not.

Mr. Cafik: You do not think we will?

Mr. Walker: Mr. Chairman, I have a question on a the rules. If those of us who are on other committees at 3:30 p.m. come here so you have a quorum to start your meeting, and then they must leave, do you consider that you have a quorum to deal with the bill?

The Chairman: Do not put me in that tight spot.

[Interprétation]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, j'aimerais poser une question d'ordre technique, à laquelle on a sans doute répondu hier, de façon indirecte, mais j'aimerais m'en assurer.

Le président: Avant de vous laisser poursuivre, monsieur Knowles, j'aimerais demander si vous êtes d'accord pour que nous nous réunissions cet après-midi, à 15 h 30 dans la même salle?

M. Walker: Il y a d'autres comités cet après-midi?

Une voix: Je fais partie d'un autre comité.

M. Corbin: Nous avons tous quelque chose à faire.

Une voix: J'ai une autre séance, dans un autre comité à 15 h 30.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous pourrions régler cela assez vite mardi prochain. Le ministre a dit lui-même, hier, qu'il serait satisfait si ceci était terminé le 30 novembre.

M. Cafik: En effet, mais ceci signifie que tout devrait être terminé. Il entendait par là que le projet de loi aurait également été adopté à la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Cela ne prendra pas grand temps.

M. Cafik: Et par le Sénat. J'admets qu'il est en général assez souple.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Dans son intérêt.

Une voix: Vingt heures?

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Certains d'entre nous siègent à d'autres comités ce soir.

Le président: Nous pouvons prévoir une séance cet après-midi ou mardi prochain.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je ne pense pas que cela durera longtemps mardi.

M. Macquarrie: En effet.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ni à la Chambre des communes.

M. Macquarrie: Non.

M. Cafik: Pourquoi n'essayons-nous pas de régler cela à 15 h 30?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Cela ne sera pas possible.

M. Cafik: Cela le serait si nous pouvions obtenir le quorum. Pensez-vous que nous ne l'aurons pas?

M. Walker: Monsieur le président, je voudrais poser une question au sujet du Règlement. Si ceux d'entre nous qui siègent dans d'autres comités à 15 h 30 venaient ici, dès le début de la réunion, afin de vous donner un quorum, ils pourraient ensuite rejoindre leurs autres comités, ce qui vous permettrait de régler le problème, n'est-ce pas?

Le président: Ne me placez pas dans une situation difficile.